



## **Remboursement partiel des primes d'assurance auto**

Thetford Mines, le 21 avril 2020 – L'actualité confirme une réduction du nombre de véhicules sur les routes et indique que les assureurs offrent à leur clients un remboursement partiel des primes d'assurance auto.

Des consultations récentes effectuées sur différents sites Internet et sur des médias confirment que les habitudes de conduite ont beaucoup changées depuis le début de la pandémie COVID - 19.

Dans l'édition du 19 avril du Journal de Québec et en référence avec des données compilées par la SAAQ, l'auteure Frédérique Giguère indique « une réduction de 65% du nombre d'usagers sur les routes du Québec ». Elle ajoute que « les automobilistes ont tendance à être plus courtois sur les routes et de respecter davantage les corridors de sécurité. ».

Comme résultats, les réclamations ont largement diminué entre 2020 et 2019 et ce particulièrement depuis la crise soit de 48.54% (1 054 à comparer à 2 048) et ce pour la période du 13 mars au 9 avril. Référence Portail de l'assurance de la SAAQ.

En France, la Mutuelle d'assurance MAIF indique « avoir déjà constaté une baisse de 75% du nombre de réclamations » et elle ajoute « qu'elle a décidé de remettre une partie des primes autos payées à ses assurés ». Aux États Unis, Allstate a confirmé « une remise de 15% des primes payées et ce pour les mois d'avril et de mai ». American Family Insurance « a décidé de remettre un montant unique de 50\$ par voiture assurée ». L'assureur indiquant « lorsqu'il a moins de voitures sur la route, il y a moins de kilomètres parcourus et cela signifie qu'il y aura moins d'accidents ».

Au Québec, plusieurs assureurs ont fait part de leurs intentions d'accorder une remise pour les primes d'assurance auto et rendre ainsi une partie des économies aux clients qui ont limité leurs déplacements en raison de la COVID – 19 dont :

- Intact : rabais de 15% de la prime pour une période de 3 mois si réduction du kilométrage parcouru;
- La Capitale : remise équivalente à 20% de la prime mensuelle à compter du 1er avril et qui demeure en vigueur aussi longtemps que va durer le confinement collectif;
- Desjardins : remise à être calculée sur une période de 3 mois et proportionnelle au kilométrage annuel indiqué par l'assuré.

À titre comparatif et par rapport à la diminution du nombre de réclamations dénombrées par la SAAQ, les formules de remboursement des primes retenues par intact et La Capitale correspondent respectivement à 30 et 40% des économies projetées.

Pour les autres compagnies dont Promutuel Assurance, le client est invité à communiquer avec son courtier d'assurances. Dans la plupart des cas, une date limite est fixée pour recevoir le formulaire dûment complété.